



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 31 janvier 2017



Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 5

Rolle, le 17 janvier 2017

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 31 janvier prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement de deux nouveaux apprentis. Les postes ont été mis au concours sur le site « orientation.ch » de septembre à décembre 2016 et ont suscité, pour celui d'employé de commerce, 70 dossiers, alors que celui d'agent d'exploitation n'a permis la réception que de 3 candidatures. Au terme de plusieurs stages effectués dans nos services par les jeunes gens et jeunes filles sélectionnés, la Municipalité a engagé, avec effet à août 2017, respectivement M. William Hay né le 5 juillet 2000 et, pour la Voirie, M. Vincent Dalmier, âgé de 17 ans.

2. Poste de gendarmerie de Rolle

Après le départ pour raisons de santé de l'adjudant Pierre Bertschi, le Chef de l'arrondissement de La Côte, le Premier-lieutenant Frédéric Graber, a annoncé la reprise du poste de Rolle par le sergent-major Cédric Chablaix avec effet au 1^{er} janvier 2017. La Municipalité lui souhaite une très cordiale bienvenue à Rolle.

3. Webcam du Port Ouest et places d'amarrage

Nouveauté depuis la fin de l'année passée, un cliché instantané du jour est en ligne sur le site internet, sous « Actualités ». Les travaux du Port Ouest continuent de se dérouler à satisfaction selon le programme prévu. A noter à cet égard que selon un décompte final, le port offrira, parmi les 430 places bientôt disponibles, 250 pour les locataires actuels, 40 pour les professionnels et sociétés nautiques + 6 pour les futurs ex-bénéficiaires d'une bouée à l'île, ainsi que 110 nouvelles places pour des Rollois issus des listes d'attente et une vingtaine pour des locataires de la Couronne rolloise, soit plus qu'initialement prévu pour ces derniers.

4. Port Ouest (suite) : attribution de 2 places d'amarrage pour la *Fondation Just for Smiles*

La Municipalité a réservé un accueil favorable à la demande de la *Fondation Just for Smiles* désireuse de trouver un nouveau « port d'attache » à ses activités d'utilité publique et à but non lucratif ; la fondation organisera 2 sorties « voile » par jour sur son catamaran, toute la semaine durant en belle saison, au bénéfice d'enfants et de jeunes adultes handicapés. Elle s'acquittera d'une location annuelle pour 2 places d'amarrage au tarif réservé aux professionnels et louera une place de stationnement au parking de la Tête Noire.

5. Assermentation de M. le Syndic Denys Jaquet



La cérémonie de prestation de serment de M. le Syndic Denys Jaquet, élu tacitement le 3 janvier 2017, s'est déroulée en ouverture de la 1^{ère} séance de l'année de la Municipalité, mardi 10 janvier en présence de M. le Président du Conseil communal Arthur Petit, des membres de l'Exécutif rollois et des chefs de service. Son serment prêté, M. le Syndic, avec une pensée émue pour son prédécesseur M. Jean-Noël Goël, a adressé quelques mots de circonstance à Mme Françoise Tecon-Hebeisen pour avoir présidé le collège municipal 6 mois durant, et ses remerciements pour l'important travail consacré par chacune et chacun d'entre eux aux membres de l'Exécutif rollois et à leurs collaborateurs. Un enregistrement de l'Hymne vaudois, en symbiose avec l'événement, a ouvert un nouveau chapitre de la vie communale rolloise.

6. Répartition finale des dicastères de la législature 2016-2021

A l'ordre du jour de la séance de Municipalité du 10 janvier, la répartition finale des dicastères, après celle provisoire du 13 juin 2016, a vu la reprise de la direction « Administration générale » dans son ensemble, informatique et RH comprises, par M. Denys Jaquet. A noter encore, pour l'essentiel, le transfert des bâtiments scolaires de M. Loïc Haldimann à Mme Monique Choulat Pugnale, qui gère dorénavant l'ensemble des bâtiments et domaines de la Commune (cf. communiqué annexé).

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

 Denys Jaquet

Le Secrétaire

 Pascal Petter





MUNICIPALITE

COMMUNIQUE DE LA MUNICIPALITE
Répartition définitive des dicastères rollois
Législature 2016 - 2021

Rolle, le 17 janvier 2017

Mesdames et Messieurs,

Réunie en séance plénière le 10 janvier après l'assermentation de M. Denys Jaquet en qualité de nouveau Syndic de Rolle, la Municipalité a procédé à la répartition définitive de ses dicastères pour la législature en cours, après celle provisoire du 13 juin 2016. Elle a l'avantage de vous en communiquer le détail ci-dessous.

1. Administration générale, finances et informatique
Monsieur Denys Jaquet, Syndic

Municipale suppléante, Vice-présidente de la Municipalité 2016-2017 : Mme Françoise Tecon-Hebeisen.

Ce dicastère comprend les directions suivantes : Administration générale, autorités et municipalité, secrétariat municipal, service des finances et de l'informatique, ressources humaines, promotion économique, affaires juridiques, communication et information, politique du logement.

2. Domaines et bâtiments communaux, culture*
Madame Monique Choulat Pugnale, Municipale

Municipale suppléante : Mme Françoise Tecon-Hebeisen

Ce dicastère comprend les directions suivantes : constructions, locations et entretien des bâtiments communaux, scolaires et publics, y compris les abattoirs du CARRE ; exploitation et entretien des ports ; protection des sites et bâtiments classés ; conciergeries ; application des mesures d'économie d'énergie dans le secteur immobilier ; temple ; commission des arbres ; terrains, plages, jardins et jeux ; entretien et gestion des arbres et forêts, des places de sport et jeux, des parcs, du terrain du camping et autres parcelles communales ; entretien des espaces verts, île de La Harpe, arborisation ; fontaines, enrochements et rives du lac, cours d'eau ; entretien du cimetière ; culture (en lien avec Formation et jeunesse)*.

3. Travaux publics, services industriels, voirie, mobilité et feu
Monsieur Cédric Echenard, Municipal

Municipal suppléant : M. Loïc Haldimann

Ce dicastère comprend les directions suivantes : routes et voirie, transports publics et mobilité douce ; déchetterie, ordures ménagères ; réseau communal d'égouts, épuration des eaux usées, étude et réalisation des réseaux d'eaux usées, éclairage public ; extension du gaz, coordination de travaux avec Romande Energie, Swisscom, voirie et télé-réseau ; protection de l'environnement ; SDIS service de défense contre l'incendie et de secours.

4. Formation et jeunesse, sécurité sociale, tourisme, culture*
Monsieur Loïc Haldimann, Municipal

Municipale suppléante : Mme Monique Choulat Pugnale

Ce dicastère comprend les directions suivantes : enseignement primaire et secondaire, accueil parascolaire, enseignement spécialisé, orientation professionnelle ; prévention jeunesse ; bibliothèque intercommunale ; prévoyance sociale cantonale, service social communal et intercommunal, œuvres sociales, santé publique ; temples et cultes ; activités sportives, affaires culturelles* (en lien avec Domaines et bâtiments communaux), événementiel, sociétés locales ; commission communale d'intégration Suisses-Etrangers COCISE ; affaires touristiques.

5. Urbanisme, police des constructions et sécurité publique
Madame Françoise Tecon-Hebeisen, Municipale

Municipal suppléant : M. Cédric Echenard

Ce dicastère comprend les directions suivantes : énergie et environnement ; police des constructions ; urbanisme et aménagement du territoire ; études des espaces verts, île, arborisation et espaces publics ; études générales en matière de circulation ; circulation routière et signalisation ; sécurité publique, police administrative, police du commerce, police sanitaire / abattoirs, patrouilleurs scolaires ; contrôle des habitants ; service des inhumations et cimetière / gestion des tombes ; protection civile.

* * * * *

La Municipalité reste naturellement à votre disposition pour toute précision et, se réjouissant de votre aimable collaboration, vous présente, Mesdames, Messieurs, l'expression de ses sentiments distingués.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

 Denys Jaquet



Le Secrétaire

 Pascal Petter